

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé : Emilie DE BOUVER

Convocation et affichage : 25/03/2024

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

**OBJET : TRAVAUX PONT CLOS NOUVEAU – DEMANDE DE SUBVENTION AU CEREMA**

Monsieur le Maire rappelle au conseil la dégradation du Pont du Clos nouveau qui permet à la voie communale n°9 de franchir la rivière du Jabron et la décision du 13 mars 2023 de confier l'étude préparatoire à l'association IT 04 afin de faire des travaux de réparation durables.

Monsieur le Maire présente l'étude de IT 04 et indique que le montant du programme estimé est de 57 000 €HT (montant de l'étude IT 04 comprise).

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur ces travaux et propose de demander au CERAMA une subvention au titre du programme National Ponts.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve l'étude préalable présentée par l'agence départementale IT 04 pour les travaux de sauvegarde du pont Clos Nouveau, son programme de travaux et le montant du programme estimé à 57 000.00 € HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière maximale du CEREMA au titre du programme National Ponts ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

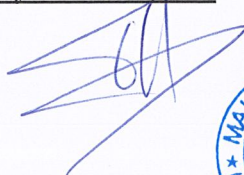
<b>*CEREMA :</b>	<b>34 380.00 € soit 60.00 %</b>
<b>*Commune :</b>	<b><u>22 920.00 €</u> soit 40.00 %</b>
<b>Total :</b>	<b>57 300.00 € HT</b>
- **S'engage à financer la part communale de l'opération ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à engager les travaux ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 15 avril 2024.

Le Maire,

**Thierry BELLEMAIN**



Le secrétaire  
Antoine POLATOUCHE

